



Le Champs Saint Père, le 19 mars 2024

République Française  
Département de la Vendée  
Arrondissement des Sables d'Olonne

## **OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER AGENT D'ENTRETIEN ESPACES VERTS 3 MOIS – 35 heures – Catégorie C Poste à pourvoir dès que possible**

Sous l'autorité du Maire, vous aurez pour missions l'entretien des voies, du cimetière, des espaces verts et divers travaux de manutention et d'entretien des bâtiments et matériels.

### **Missions principales**

#### Entretien des espaces verts publics du territoire communal

- Entretien des surfaces d'espaces verts : tontes, fauchages, débroussaillages, finitions,
- Taille des haies et arbustes
- Entretien des massifs : désherbage, pincement, regarnis
- Entretien des voiries, équipements et maçonneries paysagers : nettoyage
- Propreté des parcs et jardins : ramassages des détritrus

#### Aménager les espaces verts

- Préparation des sols pour les plantations : piquetage, enlèvement de la végétation existante, travail du sol, apport de terreau, surfacage
- Plantation des végétaux
- Mise en place des fournitures et matériaux divers : sable, graviers, bordures, paillages, tuteurs, éléments de décor
- Engazonnement, réfection de gazons
- Entretien sols sportifs et airs de jeux

#### Participer au nettoyage et à l'accessibilité des voiries

- Désherbage des voiries
- Ramassage des déchets

#### Entretien le matériel

- Nettoyage du matériel

### **Profils recherchés**

- BEP / BAC pro Aménagement paysager
- Permis VL obligatoire (PL si possible)
- Connaissance des systèmes d'arrosage
- Maîtriser les techniques de tailles des végétaux
- Maîtrise de l'utilisation des outils tondeuse, tronçonneuse, débroussailleuse, ...
- Aptitude au travail en équipe
- Esprit d'initiative et autonomie
- Rendre compte de son activité quotidienne
- Rigueur dans le respect des règles de sécurité et des consignes

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un accroissement temporaire d'activité. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 18 mois consécutifs. ([Art. L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique](#))

Rémunération SMIC – Horaires de travail à définir lors de l'entretien

Renseignements et candidatures CV, lettre de motivation et copie du/des permis de conduire à :

**Monsieur le Maire**

**MAIRIE – 7 rue de l'Hôtel de Ville – 85540 LE CHAMP SAINT PERE**

Contact : 02.51.40.93.93 - [direction@champsaintpere.fr](mailto:direction@champsaintpere.fr)

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.